

AVENANT A L'ACCORD DE CONSORTIUM MAGEST

REFERENCE AST CT 2020-170

ENTRE :

Le GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX,
Etablissement Public de l'Etat,
Situé 152, quai de Bacalan, CS 41320, 33082 BORDEAUX CEDEX,
Représenté par son Directeur Général, Monsieur Jean-Frédéric LAURENT,
Ci-après désigné par « **GPMB** »,

ET :

Le SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE,
Etablissement Public territorial de Bassin,
Situé 12, rue Saint Simon, 33390 BLAYE,
Représenté par sa Présidente, Madame Françoise de ROFFIGNAC,
Ci-après désigné par « **SMIDDEST** » ou « **EPTB Estuaire** »,

ET :

Le SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DE LA GARONNE,
Etablissement Public territorial de Bassin,
Situé 61, rue Pierre Cazeneuve, 31200 TOULOUSE,
Représenté par son Président, Monsieur Jean-Michel FABRE,
Ci-après désigné par « **SMEAG** »,

ET :

L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DU BASSIN DE LA DORDOGNE,
Etablissement Public territorial de Bassin,
Situé Place de la Laïcité, 24250 CASTELNAUD LA CHAPELLE,
Représenté par son Président, Monsieur Bernard CAZEAU,
Ci-après désigné par « **EPIDOR** » ou « **EPTB Dordogne** »,

ET :

LE SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT DU FLEUVE CHARENTE ET DE SES AFFLUENTS
Etablissement Public Territorial de Bassin
Situé 5 rue Chante-Caille, ZI des Charriers, 17100 SAINTES
Représenté par son Président, Monsieur Jean-Claude GODINEAU,
Ci-après désigné « **EPTB Charente** »

Le GPMB, le SMIDDEST, le SMEAG, EPIDOR et l'EPTB Charente sont ci-après désignés collectivement par les « **GESTIONNAIRES** ».

DE PREMIÈRE PART

ET :

L'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE,

Etablissement Public à caractère administratif,

Située 90, rue du Férétra, 31078 TOULOUSE CEDEX 4,

Représentée par son Directeur Général, Monsieur Guillaume CHOISY,

Ci-après désignée par « **L'AGENCE** »,

ET :

EDF - CENTRE NUCLEAIRE DE PRODUCTION D'ELECTRICITE DU BLAYAIS,

Société Anonyme,

Situé BP 27, 33820 SAINT CIERS SUR GIRONDE,

Représentée par son Directeur, Monsieur Séverin BURESI,

Ci-après désignée par « **CNPE** »,

ET :

BORDEAUX METROPOLE,

Etablissement Public de coopération Intercommunale,

Située Esplanade Charles de Gaulle, 33076 BORDEAUX CEDEX,

Représentée par sa Présidente, Madame Christine BOST,

Ci-après désignée par « **BORDEAUX METROPOLE** »,

Les GESTIONNAIRES, l'AGENCE, la CNPE et BORDEAUX METROPOLE sont ci-après collectivement désignés par les « **PARTENAIRES FINANCIERS** ».

DE DEUXIÈME PART

ET :

L'UNIVERSITE BORDEAUX,

Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel,
Située 35, Place Pey Berland, 33000 BORDEAUX,
Représentée par son Président, Monsieur Dean LEWIS,
Ci-après désignée par « **Université de Bordeaux** »,

ET :

Le CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE,

Établissement Public à caractère Scientifique et Technologique,
Situé 3, rue Michel-Ange, 75794 PARIS CEDEX 16,
N° SIRET 180 089 013 03720, APE CODE 7219Z,
Représenté par son Président Directeur Général, Monsieur Antoine PETIT, lequel a délégué sa signature pour le présent accord, à Monsieur Younis HERMES, Délégué régional Aquitaine, Esplanade des Arts et Métiers, BP 105, 33402 TALENCE CEDEX,
Ci-après désigné par « **CNRS** »,

ET :

L'Institut Polytechnique de Bordeaux,

Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel,
N° SIRET 130 018 351 00010,
Situé 1, rue du Dr. Albert Schweitzer, 33405 TALENCE,
Représenté par son Directeur Général, Monsieur Marc PHALIPPOU,
Ci-après désigné par « **Bordeaux INP** »,

L'Université de Bordeaux, Bordeaux INP et le CNRS agissent tant en leur nom qu'au nom et pour le compte du laboratoire Environnements et Paléoenvironnements Océaniques et Continentaux (« EPOC » - UMR 5805), situé 16, avenue Pey Berland, 33607 PESSAC CEDEX, dirigé par Madame Hélène BUDZINSKI, ci-après désigné par « **EPOC** ».

L'Université de Bordeaux, Bordeaux INP et le CNRS sont ci-après collectivement désignés par les « **ETABLISSEMENTS** ».

Dans le cadre du partenariat renforcé entre l'Université de Bordeaux et le CNRS, en date du 5 décembre 2023, le CNRS en tant que cotutelle du laboratoire EPOC, a donné mandat à l'Université de Bordeaux pour élaborer, négocier, et signer en son nom et pour son compte les contrats de recherche et de prestation impliquant cette unité.

ET :

L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE EN SCIENCES ET TECHNOLOGIES POUR L'ENVIRONNEMENT ET L'AGRICULTURE,

Etablissement public à caractère scientifique et technologique,
Situé 1, rue Pierre-Gilles de Gennes, CS 10030, 92761 ANTONY CEDEX,
Représenté par son Directeur Général, Monsieur Jean-Marc BOURNIGAL,
Ci-après désigné par « **IRSTEA** »,

ET :

ADERA,

Société par actions simplifiée au capital de 57321 euros,
Immatriculée au RCS de Bordeaux sous le N° SIRET 403 280 308 00046,

Réf AST CT 2024-0841

AD _____

Située Cité de la Photonique, Bâtiment GIENAH, 11, avenue de Canteranne, CS 60040, 33608
PESSAC CEDEX, France

Représentée par sa Directrice générale, Madame Isabelle REY, en vertu de sa délégation de
pouvoirs,

Ci-après désignée par « **ADERA** »,

Les ETABLISSEMENTS, l'IRSTEA et l'ADERA sont ci-après collectivement désignés par les « **PARTENAIRES
SCIENTIFIQUES** ».

DE TROISIEME PART

ET :

LE CONSEIL REGIONAL DE LA NOUVELLE AQUITAINE,
Collectivité Territoriale,
Située 14, rue François de Sourdis, 33077 BORDEAUX CEDEX,
Représenté par son Président, Monsieur Alain ROUSSET,
Ci-après désigné par « **REGION NOUVELLE AQUITAINE** »,

ET :

LE DEPARTEMENT DE LA GIRONDE,
Collectivité Territoriale,
Située 1, Esplanade Charles de Gaulle, CS 71223, 33074 BORDEAUX CEDEX,
Représenté par son Président, Monsieur Jean Luc GLEYZE,
Ci-après désignée par « **DEPARTEMENT DE GIRONDE** »,

La REGION NOUVELLE AQUITAINE et le DEPARTEMENT DE LA GIRONDE sont ci-après collectivement désignés par les « **COLLECTIVITES** »

DE QUATRIEME PART

Les PARTENAIRES FINANCIERS, les PARTENAIRES SCIENTIFIQUES et les COLLECTIVITES sont ci-après désignés individuellement par la « **Partie** » ou collectivement par les « **Parties** ».

IL EST PRÉALABLEMENT EXPOSÉ CE QUI SUIT :

Les Parties ont signé le 15/06/2021 un accord de consortium (ci-après désigné « **Accord** ») ayant pour objectif d'organiser, gérer et financer le réseau de surveillance automatisé de la qualité des eaux des estuaires de la Charente, de la Gironde et de la Seudre, dénommé MAGEST (Mesures Automatisées Gironde ESTuaire) pour la période 2021-2024.

Dans l'Accord, EPOC était initialement représenté par l'Université de Bordeaux et le CNRS. Depuis le 01/01/2022, Bordeaux INP a rejoint les tutelles d'EPOC et, de ce fait, est intégré aux Parties.

Ayant décidé de prolonger la durée de l'Accord dans les mêmes conditions d'exécution, les Parties se sont rapprochées afin de fixer la durée de la prolongation dans le cadre de la signature du présent avenant (ci-après désigné « **Avenant** »).

CECI ETANT EXPOSE, IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 – Objet du présent avenant

L'Avenant a pour objet de prolonger la durée de l'Accord pour une durée de vingt-quatre (24) mois.

Article 2 – Entrée en vigueur de l'Avenant

Nonobstant sa date de signature, l'Avenant prend effet à compter du 1^{er} janvier 2025.

Article 3 – Modification de l'article 15 intitulé « Durée » de l'Accord

L'article 15 de l'Accord est modifié comme suit :

« Le RESEAU est prévu pour une durée de soixante-douze (72) mois à compter du 1^{er} janvier 2021, soit jusqu'au 31 décembre 2026.

Article 4 – Modalités financières

Les Parties conviennent que les modalités financières telles que prévues à l'article 6 de l'Accord seront renouvelées selon les mêmes termes pour toute la durée du présent Avenant.

Article 5 - Dispositions finales

Les dispositions de l'Accord non modifiées par l'Avenant demeurent inchangées et restent en vigueur entre les Parties.

Les dispositions de l'Avenant complètent les dispositions précédentes, les Parties entendant en outre que l'Avenant et ses annexes s'incorporent à l'Accord pour en faire un tout indivisible.

Réf AST CT 2024-0841
AD _____

Référence AST : 2024-0841

Partenaires : PARTENAIRES FINANCIERS, PARTENAIRES SCIENTIFIQUES, COLLECTIVITES

Objet : Prolongation du Réseau MAGEST

Nombre d'exemplaires originaux : quatorze (14)

NOM : GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX

DATE :

SIGNATAIRE :

FONCTION :

SIGNATURE :

Réf AST CT 2024-0841

AD _____

Référence AST : 2024-0841

Partenaires : PARTENAIRES FINANCIERS, PARTENAIRES SCIENTIFIQUES, COLLECTIVITES

Objet : Prolongation de l'accord de consortium MAGEST

Nombre d'exemplaires originaux : quatorze (14)

NOM : SYNDICAT MIXTE POUR LEDEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE (SMIDDEST)

DATE :

SIGNATAIRE :

FONCTION :

SIGNATURE :

Réf AST CT 2024-0841

AD _____

Référence AST : 2024-0841

Partenaires : PARTENAIRES FINANCIERS, PARTENAIRES SCIENTIFIQUES, COLLECTIVITES

Objet : Prolongation du Réseau MAGEST

Nombre d'exemplaires originaux : quatorze (14)

NOM : SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET AMENAGEMENT DE LA GARONNE (SMEAG)

DATE :

SIGNATAIRE :

FONCTION :

SIGNATURE :

Réf AST CT 2024-0841

AD _____

Référence AST : 2024-0841

Partenaires : PARTENAIRES FINANCIERS, PARTENAIRES SCIENTIFIQUES, COLLECTIVITES

Objet : Prolongation du Réseau MAGEST

Nombre d'exemplaires originaux : quatorze (14)

NOM : ETABLISSEMENT PUBLIC INTERDEPARTEMENTAL DE DORDOGNE (EPIDOR)

DATE :

SIGNATAIRE :

FONCTION :

SIGNATURE :

Réf AST CT 2024-0841

AD _____

Référence AST : 2024-0841

Partenaires : PARTENAIRES FINANCIERS, PARTENAIRES SCIENTIFIQUES, COLLECTIVITES

Objet : Prolongation du Réseau MAGEST

Nombre d'exemplaires originaux : quatorze (14)

NOM : EPTB CHARENTE

DATE :

SIGNATAIRE :

FONCTION :

SIGNATURE :

Réf AST CT 2024-0841

AD _____

Référence AST : 2024-0841

Partenaires : PARTENAIRES FINANCIERS, PARTENAIRES SCIENTIFIQUES, COLLECTIVITES

Objet : Prolongation du Réseau MAGEST

Nombre d'exemplaires originaux : quatorze (14)

NOM : AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE (AEAG)

DATE :

SIGNATAIRE :

FONCTION :

SIGNATURE :

Réf AST CT 2024-0841

AD _____

Référence AST : 2024-0841

Partenaires : PARTENAIRES FINANCIERS, PARTENAIRES SCIENTIFIQUES, COLLECTIVITES

Objet : Prolongation du Réseau MAGEST

Nombre d'exemplaires originaux : quatorze (14)

NOM : BORDEAUX METROPOLE

DATE :

SIGNATAIRE :

FONCTION :

SIGNATURE :

Réf AST CT 2024-0841

AD _____

Référence AST : 2024-0841

Partenaires : PARTENAIRES FINANCIERS, PARTENAIRES SCIENTIFIQUES, COLLECTIVITES

Objet : Prolongation du Réseau MAGEST

Nombre d'exemplaires originaux : quatorze (14)

NOM : CONSEIL REGIONAL NOUVELLE AQUITAINE

DATE :

SIGNATAIRE :

FONCTION :

SIGNATURE :

Réf AST CT 2024-0841

AD _____

Référence AST : 2024-0841

Partenaires : PARTENAIRES FINANCIERS, PARTENAIRES SCIENTIFIQUES, COLLECTIVITES

Objet : Prolongation du Réseau MAGEST

Nombre d'exemplaires originaux : quatorze (14)

NOM : DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

DATE :

SIGNATAIRE :

FONCTION :

SIGNATURE :

Réf AST CT 2024-0841

AD _____

Référence AST : 2024-0841

Partenaires : PARTENAIRES FINANCIERS, PARTENAIRES SCIENTIFIQUES, COLLECTIVITES

Objet : Prolongation du Réseau MAGEST

Nombre d'exemplaires originaux : quatorze (14)

NOM : UNIVERSITE BORDEAUX

DATE :

SIGNATAIRE : Monsieur Dean LEWIS

FONCTION : Président

SIGNATURE :

Réf AST CT 2024-0841
AD _____

Référence AST : 2024-0841

Partenaires : PARTENAIRES FINANCIERS, PARTENAIRES SCIENTIFIQUES, COLLECTIVITES

Objet : Prolongation du Réseau MAGEST

Nombre d'exemplaires originaux : quatorze (14)

NOM : **IRSTEA**

DATE :

SIGNATAIRE :

FONCTION :

SIGNATURE :

Réf AST CT 2024-0841

AD _____

Référence AST : 2024-0841

Partenaires : PARTENAIRES FINANCIERS, PARTENAIRES SCIENTIFIQUES, COLLECTIVITES

Objet : Prolongation du Réseau MAGEST

Nombre d'exemplaires originaux : quatorze (14)

NOM : **ADERA**

DATE :

SIGNATAIRE :

FONCTION :

SIGNATURE :